

RC

Règlement de la Consultation

Marché de gestion du service de cafétéria

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 22/05/ 2018 à 12H00

**Marché de gestion du service de cafétéria
Du lycée français Chateaubriand de Rome
DESCRIPTIF**

1. OBJET

Le présent document a pour objet de préciser les données de bases et le contenu des prestations nécessaires à la gestion de la cafétéria comprenant les missions suivantes :

- L'exploitation et la gestion d'un service de cafeteria au sein du Lycée Chateaubriand de Rome précisément Via Malpighi 11.
- La surveillance des élèves du collège se rendant à la cafétéria pour y déjeuner.
- Le nettoyage constant des locaux durant le temps d'exploitation.

2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le présent marché est lancé dans le cadre des dispositions de la directive européenne 2014/24 relative aux marchés publics. Il est passé sur la forme d'un accord-cadre à bons de commandes en procédure adaptée.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours (cent vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

Le présent marché n'est pas alloti.

Il n'a pas de prestations supplémentaires éventuelles.

3. ETAT DES LIEUX

Une visite OBLIGATOIRE est prévue le 20/04/2018 à 9.00 auprès du Lycée Chateaubriand de Rome, site de Via Malpighi 11 - Rome

L'offre du candidat qui ne se présentera pas aux visites prévues sera écartée

Le candidat devra préalablement confirmer son intention de se rendre aux visites par mail à karine.albanhac@lycee-chateaubriand.eu

4. TYPE ET DUREE DE MARCHE

Le présent accord-cadre est conclu pour une première période de 3 ans ferme (36 mois) à compter du 01/09/2018.

Il pourra ensuite être tacitement reconduit deux fois un an sauf décision contraire du Lycée français de Rome adressée au titulaire trois mois au moins avant la date anniversaire du début de la prestation.

Nomenclature communautaire :

- 55330000-2 Services de cafétéria
- 55520000-1 Services traiteur
- 55523100-3 Service de restauration scolaire

5. DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

5.1 Retrait des dossiers par voie dématérialisée

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet du lycée à l'adresse suivante www.lycee-chateaubriand.eu et sur le profil acheteur de l'AEFE sur www.marches-

publics.gouv.fr. Une publication est également réalisée sur un journal local il *Messaggero* dans sa parution du 13/04/2018

Les soumissionnaires peuvent, gratuitement et anonymement, consulter l'avis et retirer le dossier de consultation (DCE) sur www.marches-publics.gouv.f

Pour lire les documents mis à disposition sur ce site, les candidats doivent disposer des logiciels suivants : .doc (Word), .rtf, .xls (Excel), .pdf (Acrobat Reader), .zip (Winzip), .pdf (Acrobat Reader).

Il est recommandé aux candidats d'indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les éventuelles modifications ou précisions apportées aux documents de la consultation.

Il est également nécessaire que le candidat vérifie très régulièrement les messages reçus sur cette adresse. La responsabilité de l'acheteur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

5.2 Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation (RC),
- Le modèle d'acte d'engagement (AE),
- L'annexe financière
- Le formulaire DUME,
- Le cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes,
- Le certificat de visite obligatoire

5.3 Modification de détail au dossier de consultation

Le Lycée Chateaubriand se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6. PRESENTATION DES OFFRES

Les candidatures et les offres doivent être rédigées en français et / ou en italien. Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant la procédure suivante et qui devra être adressé par **UNIQUEMENT** par mail :

Les offres devront contenir :

LA DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE DU CANDIDAT :

- lettre de candidature dûment complétée et signée ;
- justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce et document permettant d'identifier les personnes habilitées à engager le candidat et leurs pouvoirs
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global.
- déclaration indiquant les moyens humains, matériels et techniques,
- qualifications professionnelles et références spécifiques pour des travaux similaires

- attestations sur l'honneur dûment datées et signées précisant :
 - ° que le candidat n'est pas en redressement judiciaire : en cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
 - ° que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics
 - ° que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du Travail
 - ° que le candidat a satisfait à l'ensemble de ces obligations en matière fiscale et sociale
- ou
- Le formulaire DUME dûment complétée et signée

LA PRESENTATION TECHNIQUE (répondant impérativement aux indications reportées dans le tableau ci-dessous)

MULTI PRESTATIONS - PRESENTATION TECHNIQUE

CAFETERIA	Conception des repas
	protocole de nettoyage APPCC, gestion des risques
	proposition de 5 menus

SURVEILLANCE	moyens humains mis en oeuvre
	indication des critères de selection

NETTOYAGE	moyens humains mis en oeuvre
	moyens techniques mis en oeuvre

LA PRESENTATION FINANCIERE COMPRENANT :

- 1) L'acte d'engagement (A.E.) daté et signé par le ou les représentants de l'entreprise qui sera signataire du marché.
- 2) L'annexe financière dûment complétée annexée à l'acte d'engagement (AE).
- 3) Le cahier des charges particulières (CCP), à **accepter sans modification, daté et signé,**

Les offres seront transmises par voie électronique à : marches.publics@lycee-chateaubriand.eu

Avant le 22/05/2018 12h (délai de rigueur).

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus.

La Direction procèdera dans un premier temps à la vérification de toute la documentation demandée et procèdera ensuite à l'analyse de l'offre économique.

7) ESTIMATION DES OFFRES

Les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (effectifs et références), techniques (moyens techniques) et financières (chiffre d'affaires) du candidat.

Les critères de sélection des offres sont les suivants, avec leur pondération :

RESTAURATION	
QUALITE DES MENUS PROPOSES	60%
PRIX	40%

SURVEILLANCE	
QUALITE TECHNIQUE	60%
PRIX	40%

NETTOYAGE	
QUALITE TECHNIQUE	60%
PRIX	40%

La Commission d'examen des offres sera seule compétente afin d'estimer la qualité des offres présentée

NB : S'agissant de la gestion du service de cafétéria, à la suite d'une procédure de négociation, seront retenus les 3 candidats ayant obtenu la meilleure note lesquels seront invités le 23/05 avant 12h à présenter un menu type pour une phase de dégustation qui aura lieu le 28/05 à 12h Via di Villa Patrizi 9 - Rome.

8) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements devront être adressées au Lycée Français de Rome exclusivement par écrit aux coordonnées suivantes :

Courrier électronique : marches.publics@lycee-chateaubriand.eu

Ces demandes doivent être adressées au plus tard le **11 mai 2018**. Une réponse écrite sera envoyée à l'ensemble des entreprises ayant retiré un dossier, au plus tard le **14 mai 2018**, conformément à l'article 39-III du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il est recommandé aux candidats, lors du retrait du DCE sur PLACE, d'indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les réponses aux questions, ainsi que les éventuelles modifications ou précisions apportées aux documents de la consultation.

A Rome.

Le pouvoir adjudicateur,

Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Rome

Agissant en vertu d'une délégation de signature de l'AEFE.